

PROCEDURE RESTREINTE NÉGOCIÉE – APPEL À CANDIDATURES
TRAVAUX D'INSTALLATION COURANT FAIBLE : VIDÉOSURVEILLANCE ET WIFI

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BALE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS
Cedex - Tél. : 03 89 90 31 11 – Fax : 03 89 90 25 77 – www.euroairport.com

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Description succincte : Marché à bons de commande ayant pour objet des travaux électriques de courant faible (CFA) de vidéosurveillance et de wifi sur le site de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (descriptif technique disponible sur le profil d'acheteur).
Montant minimal : 100 000 € HT, montant maximal : 380 000 € HT.

Information sur les lots : Le marché n'est pas divisé en lots. Les candidats doivent répondre à la totalité des prestations du marché.

Variantes autorisées : Non

Durée du marché : 24 mois. Démarrage prévisionnel du marché : 01/11/2019

Critères d'attribution : Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères multiples qui figureront dans le Règlement de Consultation (RC).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Une entreprise ne peut figurer dans la composition de plus d'une candidature pour un même marché, qu'elle agisse en qualité de membre d'un groupement, de candidat unique. En cas de groupement, la forme souhaitée par l'Aéroport est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourrait être contraint d'assurer sa transformation pour se conformer à ce souhait sous peine d'élimination de son offre.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations précisées au point 1 page 3 de la lettre de candidature citée ci-dessous.

A. Contenu des dossiers de candidature : Fournir une **lettre de candidature et son annexe signée** (DC1 + attestation sur l'honneur acceptés), unique en cas de groupement, et **une déclaration du candidat** par membre du groupement (DC2 acceptés), **dûment complétées**, précisant les capacités financières, économiques, techniques et professionnelles du candidat. Ces documents spécifiques à l'Aéroport sont téléchargeables sur le site www.euroairport.com, rubrique "Business&Partenaires, puis Marchés publics, puis Documentation générale". <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/documentation.html>

B. Justifications à produire par le prestataire : Se référer aux modalités et conditions fixées à l'adresse suivante: www.euroairport.com, rubrique " Business&Partenaires, puis Marchés publics, puis Conditions d'accès pour les documents et renseignements à produire. <https://www.euroairport.com/fr/business-partenaires/marches-publics/dossier-de-candidature.html>

En cas de recours à la sous-traitance, le candidat produit les documents et informations demandés dans la déclaration du candidat.

Sélection des candidats : Les candidats respectant les conditions administratives qui ne sont pas en situation d'exclusion et qui remplissent les conditions minimales de caractère financier et économique et disposent des capacités techniques et professionnelles suffisantes pour l'opération seront sélectionnés.

Formes des envois - Date et heure limites de réception des dossiers de candidature : Les candidatures peuvent être transmises soit en format papier soit par voie électronique sans signature électronique.

Pour toutes les formes d'envoi, les dates et heure limites de réception sont fixées au **05/09/2019 à 12:00 heures**. Les candidats supportent les risques et aléas liés à la transmission, quels qu'ils soient.

Adresse où elles doivent être transmises :

Réponse électronique : Les dossiers (en format .pdf dans un seul dossier nommé «MBC_CFA_Vidéo_Wifi» et comportant le nom du candidat) sont déposés sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>. Chaque document doit faire l'objet d'un fichier distinct. Les fichiers sont classés (numérotés) par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers est de 25 caractères maximum).

Les réponses électroniques dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne sont pas recevables.

Réponse papier : Les dossiers sont soit envoyés avec accusé de réception par courrier express, ou par courrier postal recommandé à : Aéroport de Bâle-Mulhouse / Service Marchés-Achats / M. LEROY / ZONE EXPRESS CARGO – Bâtiment CATERING / BP 60120 / F-68304 SAINT-LOUIS Cedex, soit déposées contre récépissé au Service Marchés, 5^{ème} étage du bâtiment Catering, en zone Express Cargo de l'aéroport, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (en dehors de ces plages horaires, les plis ne peuvent être réceptionnés).

Les candidatures sont remises sous pli fermé portant impérativement la mention suivante : "Ne pas ouvrir – Candidature pour MBC CFA : Vidéo et Wifi".

Les réponses remises après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne sont pas recevables.

Langue : Les candidatures et les offres peuvent être rédigées en Français ou Allemand mais le marché définitif sera rédigé en français. Les entreprises doivent spécifier par écrit lors de la remise des candidatures si elles souhaitent obtenir une traduction de courtoisie des pièces écrites principales en allemand (seule la version française faisant foi).

Type de procédure : Procédure restreinte négociée (encadrée) définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Modalités d'ouverture des plis : Séance non publique

Date limite d'envoi du dossier de consultation aux candidats retenus : 30/09/2019

Cautionnement et garanties demandées : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Délai de validité des offres: 4 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Aéroport de Bâle-Mulhouse - Bureau d'Etudes Infrastructures Techniques – M. Frédéric LIEBY – Tél : 03 89 90 38 25 - email: flieby@euroairport.com.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2019